

## Dans ce numéro

- Informations générales
- Evènements
- Extraits des conseils
- Agenda
- Voeux du Maire

## Évènements

### Commémoration du 11 novembre



### Repas de Noël des Séniors



Une soixantaine de Séniors a répondu à l'invitation du C.C.A.S.

## BULLETIN D'INFORMATIONS

### PanneauPocket



Afin d'informer, en temps réel, ses administrés, la commune a choisi d'adhérer à l'application PanneauPocket.

A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en déplacements à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les évènements qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

#### Une application gratuite pour les utilisateurs

L'usage de PanneauPocket est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire...

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur votre téléphone, l'utilisateur balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations de la commune.

### Listes électorales : nouvelle inscription

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai.

### Cabine à livres....

Des livres et revues pour vous  
A emporter  
A lire

A rendre ou à échanger contre  
un livre ou une revue

Cette cabine à livres est une initiative gratuite et participative de la Commune pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture. Elle est fondée sur le civisme et le partage.

Prenez en soin



## Agenda

**Fête des Laboueurs  
EYMEUX  
12, 13 et 14 janvier 2019**



avec nos présidents  
**Gaël et Sonia  
COHET**

Patrick et Alexandra CHAMPAUZAC,  
Yvon SOARES et Fabienne SEYVE,  
Patrick et Christine MARION

**Samedi 12 janvier**  
Repas sur réservation servi par D.Guillet  
au 06.79.89.55.31 ou 06.72.98.38.61

**Dimanche 13 janvier**  
9h30 Messe  
10h45 Dégustation Bugnes

**Lundi 14 janvier**  
13h repas populaire servi par D.Guillet

Messe à 9h00

**27 JANVIER** EVENEMENT CLUB & STADE DE LA SOURCE A PARTIR DE 09H

**MATINÉE COCHONNAILLE**

Boudin Noir 8€ le Mètre  
Saucisse d'Herbe 2€ Pièce  
Saucisse de Couenne 2€ Pièce  
Caillette 2€50 Pièce

JOUR DU MATCH CONTRE DIEULEFIT-BOURDEAU 13H30 & 15H

RC EYMEUX 1971 ANTHONY

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : 06 83 11 87 41



**L.A.P.E DE L'ÉCOLE D'EYMEUX**  
organise son loto

**le samedi 9 février à 20h00**  
à la salle des fêtes.

Si vous souhaitez des cartons,  
n'hésitez pas à solliciter des  
parents d'élèves que vous  
connaissez.

Vente de cartons également  
prévu à l'entrée.

### Dates à retenir :

- Rencontre de la Truffe et de la Raviole  
dimanche 3 février 2019 à partir de 10h
- Loto de l'École de rugby samedi 2 mars
- Salon l'ivre jeunesse de Châtillon-St-Jean  
du 25 au 30 mars 2019



### 1. Demande de fonds de concours auprès Valence Romans Agglo

Dans le cadre du financement de la construction de l'entrepôt communal, un fond de concours pour un montant de 29 000 € est sollicité auprès de Valence Romans Agglo.

### 2. Augmentation du temps de travail d'un emploi à temps non complet occupé par un agent non titulaire

La modification des horaires scolaires (arrêt des TAP) et la réorganisation des services d'accueil périscolaire nécessitent une augmentation de deux heures hebdomadaires du poste d'agent d'animation.

### 3. Adhésion au service de paie externalisée proposé par le centre de gestion

Le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme propose une prestation de Paie externalisée. Compte tenu de l'importance et de la complexité des questions touchant aux rémunérations, le conseil municipal décide d'adhérer au service "Paie externalisée" à compter du 1er janvier 2019.

### 4. Mise en place du compte épargne temps et des autorisations d'absences spéciales

Le conseil municipal approuve la mise en place d'un compte épargne temps pour les agents titulaires et contractuels de la fonction publique territoriale. De même, les modalités d'octroi des autorisations spéciales d'absences (événements familiaux...) aux agents de la collectivité ont été fixées.

### 5. Reversement du fonds d'amorçage

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune perçoit la part des enfants scolarisés à l'école maternelle. Le conseil municipal accepte le reversement de la somme de 3 450 € au Syndicat Intercommunal de l'Ecancière

### 6. Collecte des déchets

Le conseil municipal valide les points d'apport volontaire proposés par le service de Valence Romans Agglo.

### 7. Réalisation d'un emprunt

Pour le financement de l'opération de construction du bâtiment technique, il a été nécessaire de contracter un emprunt.

La Banque postale et le Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes (CAMSRA) ont présenté une offre.

L'offre du CAMSRA a été retenue selon les caractéristiques suivantes :  
Montant de 60 000€ - Durée 7 ans - Taux fixe 0.80%.

### 8. Subventions 2018 allouées aux associations

Le conseil municipal décide de verser aux associations suivantes :

• ADMR	200€	*1, 2, 3 Soleil	400€
• APE Ecancière	250€	* Familles Rurales	300€
• FNACA	50€	*Les Blés d'Or	100€
• EYHA	300€	*Amicale du personnel	50€
• Rugby Club Eymeux :	107 jeunes X 25€		2 675€
• Club de Tennis :	15 jeunes x25 €		375€
• Bibliothèque Hostun			150€

## Voeux du Maire

Je ne voudrais pas commencer ces vœux sans avoir une pensée préalable auprès des familles qui ont perdu un être cher et celles qui sont dans les difficultés de la maladie.

Cette année, il sera difficile d'occulter, dans les différentes cérémonies des vœux, le mouvement social de ces dernières semaines. Ne pas l'évoquer ici serait ne pas faire mention de notre quotidien.

C'est l'histoire du verre qui déborde ou du fossé qui s'agrandi, l'expression d'une fracture sociale. Notre commune n'a pas échappé aux difficultés, l'Etat, trop endetté, lui demandant de toujours faire plus avec moins, avec des transferts de responsabilités et la création de normes, tout en divisant par deux en quelques années les dotations qu'il lui versait. Il y a des moments où faire des économies sur le fonctionnement n'est plus possible, sauf à supprimer des services essentiels à la population : cantine, maternelle... Nous avons choisi à regret d'augmenter la fiscalité afin de préserver une marge d'autofinancement minimale, conscients que nous devons compenser collectivement le désengagement de l'Etat.

Toutefois, paradoxalement, 2018 a été riche en réalisations : nouvelle station d'épuration (réalisée par l'agglomération), traversée nord du village, construction d'un bâtiment technique, accès à internet pour tous ou presque. Ceci a été possible par l'épargne que la commune avait constituée depuis plusieurs années, en prévision de ces projets, et par le niveau élevé de subventions obtenues des différents partenaires.

Le tableau pour les vœux de cette nouvelle année 2019 ne se veut pas noir, ni même gris. Il est réaliste, voire simplement comptable mais, le constat fait, quelles solutions trouver ?

Le principe étant que l'on ne peut partager que le produit, sauf à emprunter encore et toujours, l'Etat devant assurer une qualité et coût de services que beaucoup de pays nous envient. Et ce ne sont pas des solutions simplistes

Mais pour positiver, au-delà de la violence toujours regrettable et condamnable de ces manifestations, c'est également la démonstration de l'expression démocratique. Elle permet de se rappeler que, sur notre planète, les pays qui laissent le peuple exprimer librement sa colère sont minoritaires, de se rappeler encore que dans de grands Etats qui se disent démocratiques, les dirigeants élus se succèdent à eux-mêmes, depuis des décennies, par la crainte et les mensonges. Restons critiques aux discours trop faciles, l'histoire nous ayant parfois que trop montré où ils mènent.

Se dire enfin, que dans la demande d'une démocratie plus directe voulant renvoyer les « soldats » de l'ancien régime à la retraite, se cache sans doute l'espoir de voir le nombre de bénévoles s'accroître dans les associations et les postulants pour conduire les municipalités rurales augmenter, car où trouver mieux que dans ces structures la possibilité de s'exprimer au plus proche du citoyen par l'action. Si cela n'était pas le cas, on pourrait alors encore dissenter sur le superflu et l'individualisme.

Il faut donc, dans l'attente, remercier encore et toujours celles et ceux qui prennent de leur temps dans les associations communales ou inter communales sur leurs moments de loisirs, leurs vacances, pour donner aux autres quelques moments de plaisir et de bonheur. C'est là leur seul retour et leur seule récompense. La critique peut être parfois bénéfique, l'action par le bénévolat l'est toujours.

Il faut savoir apprécier que nous vivons quand même dans un site privilégié qui reste malgré tout solidaire, reconnaître, même si tout n'est pas parfait, que le cadre de notre quotidien est bien éloigné des bousculades et des odeurs de métros, des bouchons d'entrées aux grandes villes, de l'anonymat des immeubles.

Soyez certains que pour 2019 l'équipe municipale et les associations communales feront en sorte que ce bien vivre à Eymeux perdure.

A toutes et tous une excellente année 2019

Bernard SAILLANT



## Hostun - L'Écancière 6

Route de Jaillans

Lundi : 9h-12h

Mercredi, vendredi et samedi : 13h30-17h30\*

**Produits toxiques** : tous les jours d'ouverture

**Amiante** : pas de collecte

\* Sauf novembre, décembre, janvier : 13h30-17h

**MÉMO TRI**  
Pensez-y, pensez tri !

**valence romans AGGLO**

**→ EN VRAC DANS LE CONTENEUR JAUNE**  
Bouteilles et flacons en plastiques, Briques alimentaires, Emballages métalliques

**→ EN VRAC DANS LE CONTENEUR BLEU**  
Papiers, Cartons, Journaux, magazines

**→ EN VRAC DANS LE CONTENEUR VERT**  
Pots et bocaux en verre, Bouteilles et flacons en verre

**→ DANS LE COMPOSTEUR**  
Déchets de cuisine, Déchets de jardin

**→ EN SAC, DANS LA POUBELLE**  
Tous les autres déchets, notamment :  
- pots, sacs et films plastiques,  
- bricolage de plomberie.

**MÉMO TRI**  
Pensez-y, pensez tri !

**→ EN DÉCHÈTERIE**  
Tous les autres déchets qui ne vont pas à la poubelle !  
Les objets cassés, rouillés, déformés, brûlés, les objets...  
ils seront remis à des professionnels spécifiques de recyclage.  
Ne pas les jeter sur la route ou ailleurs.

Attention : les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses (DAS-RI) doivent être déposés dans les conteneurs dédiés à ce type de déchets.

**LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !**

**→ DANS LE CONTENEUR TEXTILES**  
• Vêtements  
• Linge de maison  
• Chaussures  
• Maroquinerie  
Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous les articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.

**→ AUTOCOLLANT STOP-PUB**  
Autocollant qui permet de signaler un objet non récupéré de manière officielle.  
Disponibles gratuitement à la Communauté d'Agglomération, un Valencien Romans Agglo.

**→ RÉUTILISATION DES OBJETS ET MOBILIERS NON CASSÉS**  
À déposer dans les conteneurs réservés pour les meubles et les objets non cassés.  
Disposés dans les zones dédiées ou à proximité de son emplacement ou à des associations.

Un doute ? Une question ? Contactez-nous !  
valencienromansagglo.fr  
Direction gestion des déchets :  
04 75 81 30 30

**valence romans AGGLO**

## Gestion des Déchets...

### Les Ordures Ménagères

Les Ordures Ménagères sont des déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

Certains produits et objets **ne doivent pas** se trouver à l'intérieur des bacs à OM :

- Les déchets recyclables (verre, carton, ...)
- Les déchets à rapporter en déchèterie (déchets verts, gravats, ...)
- Les déchets d'activité de soins
- Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) qui contiennent des substances dangereuses pour l'environnement.

**Les déchets doivent être mis dans des petits sacs hermétiquement fermés avant d'être jetés dans les conteneurs**

**Il est interdit de déposer des déchets à côté des conteneurs**

### Le tri

Depuis 20 ans, le contenu des poubelles domestiques n'a cessé d'augmenter. Étroitement lié aux nouveaux modes de consommation, le volume des déchets s'est particulièrement accru. Cet accroissement nécessite de la part de chacun un engagement éco-responsable.

Le tri permet, en séparant les emballages ménagers, de :

Diminuer la part des déchets ultimes ;

- Favoriser le recyclage ;
- Préserver notre environnement ;
- Limiter l'utilisation des matières premières.

Le tri concerne :

- Les papiers, cartonnettes, journaux et magazines pour les conteneurs bleus ;
- Les flaconnages et bouteilles plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires pour les conteneurs jaunes ;
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre pour les conteneurs verts.

**Les déchets doivent être jetés dans les conteneurs en vrac, sans sac**  
**Il est interdit de déposer des déchets à côté des conteneurs**

### Les déchèteries

#### Les types de déchets acceptés

- Gravats, terres et matériaux de démolition ou de bricolage
- Métaux ferreux et non ferreux
- Déchets encombrants des particuliers
- Cartons
- Bois
- Déchets verts
- Cartouches d'encre
- Pneus moto et VL sans jante
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

**STOP AUX DEPÔTS SAUVAGES**  
**sur la voie publique**  
**Faites preuve de civisme**



**Téléphone : 04 75 48 82 33**  
**mail : mairie.eymeux @wanadoo.fr**  
**www.eymeux.fr**  
**Secrétariat ouvert :**  
**Lundi - Mardi et Jeudi : 8h45 à 12h0**  
**Samedi : 8h45 à 11h30**